

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article455>



Langues régionales. De quoi Csaba Tabajdi est-il le nom ?

- Dossiers - Régionalisme -



Date de mise en ligne : lundi 14 mars 2011

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

Dans une tribune du *Monde* (3 mars 2011) [1], Armand Jung, député du Bas-Rhin, Bernard Poignant, maire de Quimper, et Robert Navarro, sénateur de l'Hérault, ont plaidé pour « un cadre juridique propice au développement et à l'épanouissement des langues et cultures régionales ». Csaba Tabajdi, président de la délégation socialiste hongroise au Parlement européen et vice-président de l'intergroupe minorités, est cosignataire de leur appel. Les bouleversements en cours sur les rives sud de la Méditerranée et au-delà ne doivent pas détourner notre attention de l'extrême gravité d'une telle initiative.

Vu leurs fonctions et leurs activités, les trois élus français ne peuvent ignorer que cet eurodéputé hongrois joue un rôle important au sein de la *Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen* /Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes (FUEV/JFCE), une organisation allemande financée entre autres par le ministère fédéral de l'Intérieur. La FUEV « vise à préserver les particularités nationales et régionales, la langue, la culture et les droits individuels (sic) et collectifs des groupes ethniques ». Elle « s'emploie également à l'élaboration d'un code internationalement reconnu des droits des groupes ethniques » (article 3 des statuts). En réalité, c'est une entreprise de démantèlement des États européens, sur la base de critères ethniques.

Il y a une collaboration déjà ancienne entre la FUEV et le Conseil de l'Europe, comme en témoigne la genèse de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et de la Convention cadre pour la protection des minorités nationales. La FUEV a des partenaires également au Parlement européen. L'un d'eux, Hans-Gert Pöttering, fut en 1984 l'un des 42 signataires d'une proposition de résolution sur un « droit européen des groupes ethniques (*Volksgruppen*) ». En tant que président du PE de 2007 à 2009, il a oeuvré pour « les droits des minorités et le dialogue interculturel », en collaboration avec l'Intergroupe Minorités nationales, régions constitutionnelles et langues régionales dont Csaba Tabajdi est vice-président.

Cet intergroupe avait été créé en 2004 par une quarantaine d'eurodéputés partisans de droits particuliers pour les minorités ethniques. A son initiative, et avec la participation de la FUEV et de son organisation pour la jeunesse (*Jugend Europäischer Volksgruppen*/Jeunesse des communautés ethniques européennes - JEV/JCEE), un « Forum de dialogue européen » a vu le jour en 2009. Destiné à « combler un vide entre les minorités ethniques et les décideurs européens », le forum scelle les liens étroits que la FUEV entretient avec le Parlement européen.

Déjà en mai 2006, lors d'une réunion avec les représentants de la commission Langues et cultures régionales de l'Association des Régions de France, Csaba Tabajdi avait incité la France à ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, à signer et ratifier la Convention cadre pour la protection des minorités nationales. Il avait demandé qu'elle « reconnaisse pleinement le droit à l'existence des citoyens et peuples qui la composent dans leur spécificité, notamment à travers un système d'éducation, des médias et un espace public permettant l'expression normale de leurs langues, l'enseignement de leurs cultures et de leurs histoires ». Il avait également interpellé « les États, et l'Union européenne sur l'urgence des mesures à prendre et sur leur devoir d'ingérence, compte tenu de la faiblesse dans laquelle ont été mises ces langues en France ».

La FUEV agit dans ce sens, et pratique envers notre pays une ingérence qui tient du harcèlement ethnique. Lors de son 52e Congrès des Nationalités, qui s'est tenu à Tallinn en mai 2007, l'Assemblée des délégués a adopté entre autres une résolution inspirée par la « délégation bretonne ». En voici un extrait : « Nous demandons enfin, puisque le peuple breton, sur le territoire correspondant à l'État breton, État souverain jusqu'à l'abolition unilatérale de cet État par la Révolution française, a adopté dans sa majorité le projet de Constitution européenne, à la différence du peuple français qui l'a rejetée, qu'une commission d'experts internationaux indépendants soit constituée pour examiner le véritable statut juridique de la Bretagne au regard du droit international et qu'on développe des formes appropriées d'autogestion linguistique, culturelle, administrative et politique. Il y va de la survie d'un peuple européen, le peuple breton, en tant que peuple. » Le projet de budget de la FUEV pour 2007 fait apparaître qu'une somme de 30 000 euros destinée au financement de ce congrès venait du ministère allemand de l'Intérieur. Le

gouvernement allemand est donc en quelque sorte un cosignataire de la résolution relative à la Bretagne, joignant ainsi à l'ingérence le déni démocratique et la subversion.

Mais la FUEV agit aussi en France même, pour détruire son unité nationale et l'égalité des citoyens devant la loi. En 2007, le traditionnel séminaire pascal de son organisation de jeunesse, la JEV, s'est déroulé à Tarbes au vu et au su de tous, « en solidarité avec des Occitans ». Le thème principal en était « la situation particulière des communautés linguistiques régionales en France ». Sa vice-présidente a déclaré à ce sujet : « Selon l'article 2 de la Constitution française, le français est l'unique langue parlée en France. L'État se soustrait ainsi avec succès à la responsabilité qui lui incombe dans la protection de la diversité linguistique, selon lui inexistante en France. La réalité étant différente, les Occitans n'ont pas d'autre choix que de se rassembler en masse pour revendiquer leurs droits. Espérons que le soutien apporté par d'autres groupes ethniques européens (*Volksgruppen*) permettra de remédier à cette vision des choses, qui n'est pas adaptée à l'Europe du XXI^e siècle. » Tout cela est à l'opposé de la conception française de la nation.

L'inscription des langues régionales dans la Constitution en 2008 n'a visiblement pas satisfait la FUEV, ce qui pourrait expliquer le renfort de l'eurodéputé hongrois Csaba Tabajni, l'un de ses collaborateurs, aux côtés des trois acteurs politiques français susnommés. Son intervention n'est pas l'effet du hasard. En novembre 2010, le ministre des Affaires étrangères de Hongrie avait informé son homologue allemand que la présidence hongroise du Conseil européen, au premier semestre 2011, serait mise au service de la politique extérieure de Berlin, et soutiendrait tout ce qui est dans l'intérêt de l'Allemagne. L'un des objectifs de cette présidence est d'intensifier le débat sur l'instauration d'un droit européen des groupes ethniques conforme au modèle allemand, en accord étroit avec l'Association des Allemands des Sudètes (8 novembre 2010 [\[2\]](#)).



Dès mars 2009, le président de la FUEV, Hans Heinrich Hansen, accompagné de représentants d'organisations membres, avait rencontré la chancelière allemande. Il lui a présenté la question des conflits ethniques, susceptibles d'échapper rapidement à tout contrôle, comme un élément de la politique de sécurité, et lui a proposé que la FUEV serve de « médiateur » et de « conciliateur » dans le « dialogue » avec le gouvernement des États où se trouvent des minorités ethniques - avec celui de la Grèce, qui en nie l'existence sur son territoire, et avec celui de la France. Car Paris « a bien du mal avec les grands groupes linguistiques », et la FUEV doit donc servir d'intermédiaire en faveur, par exemple, des « Bretons, Corses ou Occitans », qui sont l'objet de discriminations (27 mars 2009 [\[3\]](#)).

L'ethnicisation du politique en France, la reconnaissance de minorités ethniques sur le territoire national : voilà de quoi Csaba Tabajni est le nom. Est-ce bien ce que veulent Armand Jung, Bernard Poignant et Robert Navarro ? Est-ce inconscience, candeur, pulsion de mort, ou entente avec ceux qui veulent « défaire » la France ?

Yvonne Bollmann, universitaire, auteur de *La tentation allemande* (1998), *La Bataille des langues en Europe* (2001), [Ce que veut l'Allemagne](#) (2003)

[1] [Langues et cultures régionales : "Nous devons mettre un terme à l'hypocrisie !"](#), lemonde.fr le 03/03/11. Copie :



[2] <http://www.german-foreign-policy.com/de/fulltext/57941>

[3] <http://www.german-foreign-policy.com/de/fulltext/57502>